

l'époque actuelle semble grosse d'évènements. Si, plus tard, ceux qui auront en mains les rênes de l'état, désirent donner à cette province un caractère un peu militaire, ils devront d'abord commencer par construire des arsenaux dans chaque chef-lieu de district militaire ; car, sans cela, l'on n'aura jamais rien de permanent. L'économie est certainement bonne dans toutes les choses de la vie ; mais elle ne consiste pas à ménager un sou pour perdre un chelin. A l'heure qu'il est, le gouvernement provincial reçoit à titre de prêt, des armes d'une grande valeur du gouvernement impérial. Ces armes sont placées entre les mains des volontaires et j'aime à croire que toutes les précautions sont prises pour le bon entretien et la préservation de ces armes, accoutrements, etc. Mais qui ne connaît pas un peu la fragilité humaine ? les moyens qui seront employés, les jours d'inspection, pour s'efforcer de rendre compte des armes dérobées, détériorées et perdues ? En dépit de toutes les précautions que l'on prendra, s'il n'y a pas d'arsenaux où l'on puisse faire déposer, examiner et compter les armes, à la fin de chaque saison d'exercice, il s'en fera une très-grande perte, et il en sera ainsi tous les ans jusqu'au jour où l'on pourrait être appelé à rendre compte au gouvernement impérial. Dieu veuille alors que les autorités provinciales, en payant les armes disparues, ne regrettent pas la construction des arsenaux. Il en coûte sans doute pour être maître chez soi : mais il est inutile de s'arracher pour cela les cheveux ; c'est un mal qui afflige tous les peuples, et jusqu'ici, la sagesse humaine n'a pu réaliser encore le beau rêve du bon abbé de Saint-Pierre : la paix perpétuelle.

UN VÉTÉRAN.

Montmagny, 9 avril, 1863.